

Croix de guerre avec palme, faite à la mère du lieutenant Regnault.

Les journaux de la Nièvre ont inséré la note ci-dessous concernant le lieutenant Regnault :

Le conseil municipal de la commune de Neuville-les-Decize, (Nièvre) vient de recevoir la citation à l'Ordre de l'armée de M. Pierre Regnault, avocat à la Cour d'appel de Paris, lieutenant de réserve au 334^e d'infanterie, maire de cette commune, fils de M. Joseph Regnault, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Nevers et ancien maire de cette commune. M. Pierre Regnault a donné sa vie

Le Capitaine Albert Vallin

Le capitaine Albert Vallin, né le 31 juillet 1867, tombé glorieusement pour la France, le 9 septembre 1914, à Nanteuil-le Haudoin.

Placé le 25 décembre 1913 en réserve spéciale, et affecté, comme officier de réserve au 102^e régiment d'infanterie, le capitaine Vallin, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, demanda, dès la déclaration de guerre « la première place vide à la tête d'une compagnie » et partit profondément heureux d'aller défendre son pays.

Il fut frappé un des premiers, son colonel a



M. ALBERT VALLIN

sur le champ de bataille avec le même désintéressement, le même dévouement qui le caractérisaient dans sa trop courte carrière d'administrateur de la commune ; au nom des habitants de Neuville-les-Decize, le conseil municipal adresse à sa famille si douloureusement éprouvée ses bien sincères condoléances.

Pierre Regnault était le frère aîné du capitaine de réserve, Maurice Regnault, du 232^e d'infanterie, titulaire aussi de la Croix de guerre.

écrit de lui : « Il est mort en brave, à la tête de ses hommes, emportant l'estime, la confiance et les regrets de tous.

Dans la *Gazette des Tribunaux* nous relevons ce passage :

C'est au barreau aussi qu'appartenait le capitaine Vallin. Il avait été officier ; il nous appartenait plus qu'un autre parce que, juriste très averti, il avait déjà donné sa mesure dans les conseils de guerre où il avait été rapporteur.

C'est lui qui avait créé, dans la Revue pénitentiaire et de droit pénal la chronique « Armée et Marine ». Inscrit au barreau, il y au-

rait pris une place remarquée si une balle aveugle, à Nanteuil-le-Haudoin, n'avait foudroyé ce vaillant soldat qui savait se battre comme il savait travailler. Il a eu la joie suprême d'être enseveli dans notre première victoire.

Le Capitaine Emile Marchegay

Le capitaine Emile Marchegay, né le 12 juillet 1873 à Ecully (Rhône), est entré à l'Ecole polytechnique à 19 ans ; il en est sorti dix-septième avec le titre d'ingénieur des manufactures de l'Etat. Il fut promu capitaine en 1907, au 47^e



LE CAPITAINE EMILE MARCHEGAY

régiment d'artillerie. Il fit la campagne d'Alsace, de l'Ourcq, de la Marne et de l'Aisne. Il fut cité à l'Ordre de la division le 31 mai 1915. Voici la teneur :

« A commandé depuis le début de la guerre
« une unité de première ligne, section de munitions, puis une batterie de 90 de la façon la
« plus brillante qui a valu à sa batterie (1^{re} batterie de 90 du 47^e régiment) les félicitations
« officielles du colonel commandant Nivelles —
« dans des conditions particulièrement pénibles
« qui ont gravement altéré sa santé, a été évalué malgré lui.

Signé : COMBY.

Il est mort à Cannes le 18 septembre 1915. Il était industriel à Belfort et à Mulhouse.

Le Lieutenant Aimon

Jean Paul Edmond Marie Aimon naquit le 4 août 1886, à Saumur (Maine-et Loire). Entré à Saint-Cyr le 30 octobre 1905, il en sortit avec le numéro 16 et fut affecté sur sa demande, au 23^e régiment de chasseurs alpins (octobre 1907). Il passa ensuite comme lieutenant au 8 colonial et fit la campagne du Maroc (décembre 1912),

Officier dans l'âme, il se révéla très vite un merveilleux entraîneur d'hommes. Il s'occupait de ses soldats en dehors de son service, organisant pour eux une société de foot-ball, et leur faisant des conférences. A 23 ans, il fut cité à l'Ordre de la division pour avoir su faire rentrer au quartier un groupe de réservistes ivres

qui mettaient du désordre dans les rues de Grasse.

Le jeune officier était navré de rester en France pendant que ses camarades se battaient au Maroc. Il trouva un permutant en décembre 1912 et partit au Maroc au mois d'avril 1913, lieutenant au 5^e bataillon sénégalais. Il passa de longs mois au camp Christian, d'abord commandant sa compagnie en attendant la nomination d'un capitaine, puis la section de mitrailleuses du bataillon. Il avait su se faire aimer de ses noirs comme jadis de ses alpins. Son ordonnance avait coutume de dire : « Avec lieutenant moi avoir jamais peur, lui tout savoir... ».

Le lieutenant Aimon fit partie de la colonne Cros qui s'empara de Khenifra le 12 juin 1914 et mérita cette citation magnifique :